

Service de Promotion de la
Santé en faveur des élèves

Affaire suivie par
Dr Françoise Lecurvoisier
Médecin conseiller technique

Réf : FL/LM

Téléphone
04 76 74 78 82

Télécopie
04 76 74 78 10

Mel
cmsgre
@ac-grenoble.fr

Adresse postale
Cité administrative
rue Joseph Chanrion
38032 Grenoble cedex 1

Adresse des bureaux
rue Joseph Chanrion
Grenoble

Ouverture au public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Grenoble, le 17 septembre 2006

L'Inspecteur d'académie
Directeur des services départementaux

à


Mesdames et Messieurs
les Directrices et Directeurs d'école

Mesdames et Messieurs
les Inspectrices et Inspecteurs Départementaux

RAPPEL

Nous rappelons que par décret du 17 juillet 2007 l'obligation de la vaccination par le BCG, mentionnée à l'article L. 3112-1 du code de santé publique, est suspendue.

Il n'est donc plus nécessaire, si l'enfant n'a pas été vacciné contre la tuberculose, de demander un certificat de contre indication à la vaccination BCG.



Jacques AUBRY